

Dans un contexte général de contestation, la mobilisation du personnel de Pôle emploi ce mardi 20 novembre a été une réussite. Avec 30% de grévistes comptabilisés officiellement par la Direction Générale, les agents en grève ont exprimé :

- leur refus des suppressions de postes (passées, présentes et à venir),
- leur volonté de défendre nos missions de service public,
- la nécessité d'améliorer nos conditions de travail,
- le besoin d'une réelle reconnaissance, notamment salariale, au regard de l'engagement de chacun.

La CGT Pôle emploi se félicite d'avoir œuvré à la construction d'une intersyndicale large pour permettre l'information et l'expression des personnels, par la grève, au travers des multiples rassemblements et interpellations des pouvoirs publics ce 20 novembre.

Le Projet de Loi de Finances 2019, discuté au Parlement, va dégrader durablement l'ensemble des Services Publics et notamment ceux du Ministère du Travail dont dépend Pôle emploi. La « négociation » en cours sur l'avenir du Régime d'Assurance Chômage aura des conséquences sur les droits des chômeurs, sur nos activités et nos métiers, tandis que la future Convention Tripartite Etat-UNEDIC-Pôle emploi adaptera, à la baisse, nos missions à nos moyens !

Nous ne pouvons accepter les restrictions budgétaires du gouvernement à l'encontre des Services Publics et du Régime d'Assurance Chômage,

Nous ne pouvons accepter la suppression de 4000 postes à Pôle emploi d'ici 2022,

Nous ne pouvons accepter que Pôle emploi accroisse le recours à la sous-traitance pour accompagner les travailleurs privés d'emploi, renforce le contrôle au détriment de l'accompagnement, contraigne les chômeurs à accepter des formations qui ne correspondent ni à leur souhait ni à leur qualification, diffuse sans contrôle des offres d'emploi illégales sur pôle-emploi.fr et automatise le calcul des allocations au détriment du juste droit.

Nous ne pouvons accepter qu'une GPEC déclare chaque année des métiers comme étant « décroissants ». Nous ne pouvons accepter que le « numérique » remplace le contact humain.

La mobilisation réussie de ce 20 novembre au sein de l'Établissement en appelle d'autres, la CGT Pôle emploi œuvrera dans ce sens.

Dans notre région, 1629 collègues se sont mis en grève, soit 34.35% du Personnel. Sur l'effectif présent, c'est donc plus de 40% du personnel qui a répondu à notre appel intersyndical.

Aujourd'hui, un CE extra est programmé et vous nous fournissez aucun éléments complémentaires. Vous n'avez que copié /collé le document du national. Nous prenons ça comme du mépris.

Dans d'autres régions, des CE extraordinaires ont aussi eu lieu. Et eux, ont eu le droit à une explication de texte des impacts dans leurs régions respectives.

Dans votre dossier RIEN :

- Rien sur les prévisions de suppressions de postes par service
- Rien sur les prévisions de suppressions de postes par DT
- Rien sur les prévisions de suppressions de postes par site
- Aucun élément sur le plafond d'emploi CDI dans notre région
- Aucun élément sur la méthode de calcul des effectifs de chaque agence et service prise en compte pour calculer la répartition de ces suppressions

De plus, vous faites passer le message de manière insidieuse que la baisse d'effectif est de 52.8 ETPT....

MAIS CE QU IL FAUT LIRE C'EST 130 à 150 postes en moins dans notre région pour l'année 2019, dont 22 suppressions car nous serions une région dynamique... LES COLLEGUES SOUHAITENT QUE VOUS VOUS EXPRIMIEZ LA DESSUS SUR LE PROCHAIN INDISPENSABLE.

A la CGT, nous le clamons, PAS UN POSTE N'EST DE TROP.

Pour ces raisons la CGT demande à la direction un report de ce CE extraordinaire et exigeons d'obtenir en amont et non remis sur table des supports pouvant être analysés et donnant une lecture claire de la situation dans notre région.